

L'association « Nos amis félins ambarrois » effectue actuellement une campagne de stérilisation des chats errants dans votre quartier.

Si vous possédez un chat qui se promène dans votre quartier, merci de surveiller sa présence près de chez vous. Vous pouvez également nous communiquer les informations sur votre chat (description détaillée, photo si possible) à nosamisfelinsambarrois@gmail.com ou au 06.63.98.79.78

Pour rappel : l'identification par tatouage ou puce électronique est légalement obligatoire pour les chats de plus de 7 mois nés après le 01/01/2012. Il est donc important, si votre chat n'est pas identifié, de nous le signaler afin d'éviter qu'il soit confondu avec l'un des très nombreux chats errants de votre quartier.

Merci de ne pas trop nourrir les chats errants pendant cette campagne.

Merci de votre compréhension.



Ne pas jeter sur la voie publique

L'association « Nos amis félins ambarrois » effectue actuellement une campagne de stérilisation des chats errants dans votre quartier.

Si vous possédez un chat qui se promène dans votre quartier, merci de surveiller sa présence près de chez vous. Vous pouvez également nous communiquer les informations sur votre chat (description détaillée, photo si possible) à nosamisfelinsambarrois@gmail.com ou au 06.63.98.79.78

Pour rappel : l'identification par tatouage ou puce électronique est légalement obligatoire pour les chats de plus de 7 mois nés après le 01/01/2012. Il est donc important, si votre chat n'est pas identifié, de nous le signaler afin d'éviter qu'il soit confondu avec l'un des très nombreux chats errants de votre quartier.

Merci de ne pas trop nourrir les chats errants pendant cette campagne.

Merci de votre compréhension.



Ne pas jeter sur la voie publique

L'association « Nos amis félins ambarrois » effectue actuellement une campagne de stérilisation des chats errants dans votre quartier.

Si vous possédez un chat qui se promène dans votre quartier, merci de surveiller sa présence près de chez vous. Vous pouvez également nous communiquer les informations sur votre chat (description détaillée, photo si possible) à nosamisfelinsambarrois@gmail.com ou au 06.63.98.79.78

Pour rappel : l'identification par tatouage ou puce électronique est légalement obligatoire pour les chats de plus de 7 mois nés après le 01/01/2012. Il est donc important, si votre chat n'est pas identifié, de nous le signaler afin d'éviter qu'il soit confondu avec l'un des très nombreux chats errants de votre quartier.

Merci de ne pas trop nourrir les chats errants pendant cette campagne.

Merci de votre compréhension.



Ne pas jeter sur la voie publique

L'association « Nos amis félins ambarrois » effectue actuellement une campagne de stérilisation des chats errants dans votre quartier.

Si vous possédez un chat qui se promène dans votre quartier, merci de surveiller sa présence près de chez vous. Vous pouvez également nous communiquer les informations sur votre chat (description détaillée, photo si possible) à nosamisfelinsambarrois@gmail.com ou au 06.63.98.79.78

Pour rappel : l'identification par tatouage ou puce électronique est légalement obligatoire pour les chats de plus de 7 mois nés après le 01/01/2012. Il est donc important, si votre chat n'est pas identifié, de nous le signaler afin d'éviter qu'il soit confondu avec l'un des très nombreux chats errants de votre quartier.

Merci de ne pas trop nourrir les chats errants pendant cette campagne.

Merci de votre compréhension.



Ne pas jeter sur la voie publique